

REVUE DE PRESSE S08

www.sada.co

Du 20.02 au 26.02.2017

Page 2 : Guadeloupe - L'État et les collectivités majeures débloquent la campagne sucrière sur l'île

Page 6 : Guadeloupe - La campagne sucrière reprend

Page 7 : Maroc – Betterave à sucre dans les Doukkala : La valeur marchande de production en croissance

Page 9 : Cameroun - Changement climatique: Sosucam perd 10 milliards de FCFA à cause de la chaleur

Page 11 : Mozambique - La Chine va construire au Mozambique une usine de traitement du charbon à coke

Guadeloupe - L'État et les collectivités majeures débloquent la campagne sucrière sur l'île

(Publié le 21.02.2017 – www.guadeloupe.franceantilles.fr)

Réunis lundi matin, à l'Espace régional du Raizet, aux Abymes, l'État, la Région, le Département et les usiniers ont signé une nouvelle convention pour permettre le démarrage de la récolte cannière. La campagne devrait commencer d'ici 2 à 3 semaines.



Les six signataires paraphent à tour de rôle la nouvelle convention qui va permettre le démarrage de la campagne sucrière 2017 à Marie-Galante. (F.B.)

Depuis hier midi, les planteurs de la Grande Galette respirent mieux. Les industriels aussi. Si l'horizon n'est pas subitement devenu rose, la signature d'une nouvelle convention à l'Espace régional du Raizet va permettre le démarrage de la campagne sucrière 2017 à Marie-Galante. La convention a été paraphée en l'absence des maires des trois communes de l'île pourtant conviés à s'asseoir autour de la table. Cette signature permettra également de faire baisser la tension qui a régné sur l'île ces derniers jours, notamment la semaine dernière, avec le gros mouvement d'humeur des planteurs. Et de lancer la préparation de l'usine pour un démarrage d'ici à trois semaines. Les signataires (1) de la convention, sans exception, ont mis en avant leur souci de permettre sans délai ce démarrage attendu par les planteurs. Après plusieurs semaines de dialogue avec l'ensemble des parties concernées (élus, planteurs et industriels),

ces échanges ont débouché sur cette convention qui prolonge les engagements signés en 2012 et fixe les modalités de soutien de l'État et des collectivités territoriales à l'usine sucrière et à la filière canne de Marie-Galante. Le document prévoit le versement rapide des aides publiques de l'État et de la Région à la SA SRMG (Sucreries et rhumeries de Marie-Galante).

PAS D'INCOMPATIBILITÉ ENTRE LES PROJETS

Après la signature, les représentants de l'État et des collectivités ont regretté l'absence de la présidente de la Communauté des communes, Maryse Etzol, et des maires de Marie-Galante.

Jacques Billant, Ary Chalus et Josette Borel-Lincertin ont unanimement souligné que la CCMG n'était pas exclue des discussions qui vont se poursuivre pour la pérennisation de la filière canne et de l'usine sucrière, avec en toile de fond les deux projets d'Albioma et de CNR (Compagnie nationale du Rhône) qui font parler depuis plusieurs semaines. Ils ont rappelé que l'ensemble des signataires de la précédente convention de 2012 - en particulier l'État, la Région, le Département et la Communauté des communes - se sont engagés à soutenir le projet de centrale thermique de cogénération adossée à l'usine sucrière et dimensionnée aux exigences de sa modernisation et à sa mise aux normes environnementales. Enfin, les décideurs politiques ont encore répété qu'il n'y a aucune incompatibilité entre le projet d'avenir de l'usine sucrière de Marie-Galante et la démarche « Marie-Galante, île durable », choisie par les élus marie-galantais, et fortement soutenue par Maryse Etzol. Leur souhait est que les discussions continuent localement afin de rechercher les voies et moyens de réduire au maximum la biomasse importée, nécessaire au fonctionnement de la centrale thermique, conformément aux termes de la nouvelle convention signée ce lundi.

NB : Le foncier concerné par la construction de la centrale thermique est la propriété du conseil départemental qui l'avait mis à disposition de la CCMG. À la suite de la signature de la nouvelle convention, le Département va récupérer son bien et signer un bail emphytéotique avec la coopérative Sicama.



Les discussions puis la rédaction du document ont duré toute la matinée. (F.B.)

Jacques Billant (préfet), Ary Chalus (Région), Josette Borel-Lincertin (Département), Ferdy Créantor (Sicama), Athanase Coquin (SA SRMG), Christian Blanchard (Albioma Marie-Galante)

ILS ONT DIT :

Jacques Billant, préfet : « LA FILIÈRE CANNE SERA PÉRENNISÉE »

« Nous cherchions à concrétiser un objectif de court terme, démarrer dans les meilleures conditions et au plus vite la campagne sucrière. Et aussi un objectif de long terme parce que nous savons, depuis le départ, que nous ne pouvons le faire qu'en ayant la certitude que la filière canne de Marie-Galante sera pérennisée. Nous savons que la pérennisation passe par l'adossement d'une sucrerie à une centrale thermique. Il faut que cette centrale permette de traiter 1 800 tonnes de canne par jour. C'est ce que permet le projet porté par Albioma Marie-Galante. »

Ary Chalus, président de la Région : « NOUS N'AVONS SIGNÉ CONTRE QUICONQUE »

« En décembre, nous avons voté 850 000 euros de subventions. Ce qui m'importe, c'est le démarrage de la récolte. Nous avons signé une convention qui part de décembre 2015 à septembre 2017, cela laisse le temps de continuer à discuter pour trouver la meilleure solution pour le projet. Ce qui est important, ce sont les 1 500 planteurs, les 200 emplois directs et indirects et leurs familles. D'ici deux semaines, la récolte va démarrer. Nous allons accompagner la Communauté de communes, les Marie-Galantais et les planteurs. Il fallait prendre notre responsabilité. Vendredi, l'usine devait déposer le bilan. Nous n'avons signé contre quiconque, mais dans l'intérêt de Marie-Galante. »

Josette Borel-Lincertin, présidente du Département : « C'EST UN SIGNAL FORT »

« C'est avec gravité et responsabilité mais surtout avec le sentiment que c'est le consensus qui nous amène à la signature de la convention. Il fallait que nous prenions nos responsabilités, ce qui permet de démarrer la récolte. Nous pouvons dire que nous permettons à la filière canne de continuer à vivre à Marie-Galante. La situation a bloqué en raison du foncier qui posait, peut-être, problème. La Sicama va bénéficier de cette mise à disposition par un bail emphytéotique qui débloque aussi la situation. C'est un signal fort que nous envoyons aux agriculteurs et à toute la filière. »

Ferdy Créantor, président de la Sicama : « PÉNALISÉS PAR CE RETARD »

« L'intérêt était de faire démarrer la récolte. La situation est critique. Nous avons un quota de canne que nous avons remonté de 62 000 à 120 000 tonnes. C'est un investissement lourd que nous avons mis en place. C'est plus de 8 millions d'euros, les planteurs attendent un retour. Cette convention permet d'avoir une lisibilité pour notre coopérative car elle nous est demandée par nos partenaires financiers. Ce sont encore les planteurs qui sont pénalisés par ce retard, par ce manque de concertation plus tôt. »

Athanase Coquin, président de la SA SRMG : « C'EST UN SOULAGEMENT »

« La sucrerie représente plus de 20 millions d'euros injectés dans l'économie. Le fait que l'usine ne démarre pas signifie que l'économie prend un sacré coup, les planteurs en premier lieu et ce qui gravite autour. C'est un soulagement pour Marie-Galante et précisément pour la filière canne. Nous aurions pu nous passer de ce problème-là, car tout le monde a compris que c'est une démarche qui a démarré en 2006. La discussion va continuer avec la CCMG, les portes ne sont pas fermées, sauf qu'il faut une concertation. Les deux projets peuvent se réaliser. »

Écrit par Franck BRELAND.

Guadeloupe - La campagne sucrière reprend

(Publié le 23.02.2017 – www.guadeloupe.franceantilles.fr)

Les balances de Béron, à Sainte-Rose, et de Gardel, au Moule, ont été libérées mercredi par les manifestants se réclamant de la Cuma Avenir. La campagne reprend son cours.

Depuis mercredi matin, les planteurs de cannes sont soulagés. Les balances de Béron, à Sainte-Rose, et de Gardel, au Moule - bloquées depuis vendredi, pour l'une, et depuis lundi, pour l'autre - ont été libérées, par les manifestants se réclamant de la Cuma Avenir.

« L'avocat de la Cuma Avenir a trouvé des vices de forme dans la procédure de retrait d'agrément, explique Maxette Grisoni, présidente de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), qui soutenait Alain Niçoise présenté comme l'actuel président de l'opérateur de coupe, et ses adhérents. Nous avons des arguments. La Cuma Avenir attend maintenant d'être reçue par les autorités. Surtout, elle demande au Haut conseil à la coopération agricole (organisme rattaché au ministère de l'Agriculture, NDLR) de lui laisser le temps de se défendre et de faire un recours. »

OUVERTURE À 6 HEURES DE JEUDI

En attendant de recevoir une réponse à leur demande, les manifestants ont décidé de mettre un terme au blocage, mercredi, en début de matinée. Dans la foulée, la direction de la sucrerie du Moule a indiqué que les balances de Gardel seraient ouvertes dès 6 heures, ce jeudi, pour recevoir les cannes fraîches. La campagne reprend son cours. Cette année, 774000 tonnes devraient être récoltées sur l'ensemble de l'archipel, contre 524523 tonnes en 2016.

Écrit par Estelle VIRASSAMY.

Maroc – Betterave à sucre dans les Doukkala : La valeur marchande de production en croissance

(Publié le 23.02.2017 – www.leseco.ma)



La culture de la betterave à sucre est indétrônable à Doukkala. Avec une valeur de production qui dépasse les 42.000 DH/ha, de nombreux agriculteurs en font leur activité principale. La superficie emblavée est actuellement de 16.620 ha, située principalement dans le périmètre irrigué. Durant cette campagne, cette culture bénéficie à la fois d'une dotation en eau suffisante octroyée par l'Agence du bassin hydraulique d'Oum Er-Rabi à la Région Casablanca-Settat, au titre de cette campagne agricole, ainsi que des pluies abondantes qui se sont abattues sur la région.

En moyenne, la culture sucrière a profité de 5 à 6 tours d'eau. «Au niveau du périmètre irrigué et dans le cadre du Programme d'économie de l'eau d'irrigation (PNEEI), une première tranche de reconversion à l'irrigation (10.700 ha) est en cours d'achèvement», indique Abderrahman Naili, directeur de la DRA (Direction régionale d'agriculture) de Casablanca-Settat. Il précise qu'une première zone de 2.500 ha est mise en eau au cours de la campagne agricole 2015-2016. Et une superficie de 1.500 ha est actuellement emblavée en betterave à sucre sous système d'irrigation goutte-à-goutte. La reconversion à l'irrigation localisée dans le cadre du PNEEI a permis d'améliorer le rendement jusqu'à 100 t/ha et la qualité technologique de la betterave à sucre, ce qui a permis d'augmenter la valeur de production à 54.000 DH/ha.

La valorisation de la betterave est réalisée dans la zone des Doukkala grâce à la présence de l'usine de sucre Cosumar à Sidi Bennour, d'une capacité de 15.000 tonnes/jour et qui peut atteindre 18.000 tonnes/jour pendant le pic de transformation. Cette usine est la plus importante en Afrique. Chaque année, Cosumar investit dans de nouveaux équipements et assure aussi l'entretien des équipements existants pour améliorer l'efficacité et la production. Il faut dire que la culture de la betterave à sucre bénéficie d'un suivi rigoureux assuré par un comité technique entre différents intervenants, particulièrement l'ORMVAD, Cosumar et l'Association des producteurs de la betterave à sucre.

Par ailleurs, des efforts sont engagés, notamment en termes de gestion, d'encadrement et de nouvelles technologies. À commencer par l'introduction de nouvelles technologies en matière de semence, la mécanisation (généralisation de la mécanisation du semi), la rationalisation et la programmation de la fertilisation et la bonne planification de l'irrigation et ce dans le but d'obtenir des performances techniques.

Écrit par Mohamed RAMDANI.

Cameroun - Changement climatique: Sosucam perd 10 milliards de FCFA à cause de la chaleur

(Publié le 20.02.2017 – www.cameroon-info.net)

Louis Yinda, le Président directeur général de l'entreprise, a indiqué cela à la presse vendredi dernier.



SOSUCAM. Archives.

10 milliards de FCFA. C'est la perte qu'a enregistrée la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM) au cours de la campagne sucrière 2015-2016, du fait de la chaleur. Au cours de la cérémonie de présentation de vœux de Nouvel An qui a eu lieu le 17 février 2017, Louis Yinda, le Président directeur général (PDG) de SOSUCAM, l'a révélé à la presse.

Il est à préciser que l'invasion du marché local par le sucre de la contrebande a doublé lesdites pertes. Ce qui justifie le énième appel de SOSUCAM à l'endroit du Gouvernement, à qui il demande de tout mettre en œuvre pour combattre le phénomène qui bloque la production de l'entreprise et la place dans une situation de concurrence déloyale.

Mutations qui parle aussi de cette information souligne que SOSUCAM «dénonce «les pénuries» fréquentes de sucre, qu'elle juge «plus artificielles que réelles, dues à des pratiques spéculatives véreuses de certains grossistes sans scrupules». Toutefois l'entreprise envisage de revoir à la hausse ses ambitions pour la campagne sucrière 2016-2017 qui s'est ouverte en octobre 2016.

SOSUCAM veut dépasser le cap des 126 000 tonnes de sucre produites sur les deux sites de Mbandjock et Nkoteng. L'entreprise compte aussi procéder à l'ouverture d'un nouvel

entrepôt à Yaoundé. Ceci dans le cadre d'une stratégie qui vise à rassurer le consommateur de la disponibilité en qualité et en quantité du sucre de sa marque.

À titre de rappel, soulignons que cette entreprise produit par an 126 000 tonnes de sucre. La demande nationale est évaluée à environ 200 000 tonnes. Et on sait que chaque année, le Gouvernement accorde des agréments à certains importateurs pour faire entrer légalement du sucre. Ceci dans l'optique de combler la partie de la demande non couverte par SOSUCAM. «C'est donc une brèche dans laquelle s'engouffrent généralement des importateurs véreux pour faire entrer des stocks plus importants que ceux autorisés dans le pays», écrit Mutations.

Écrit par Liliane J. NDANGUE.

Mozambique - La Chine va construire au Mozambique une usine de traitement du charbon à coke

(Publié le 25.02.2017 – www.apanews.net)

Le Mozambique et la Chine ont signé à Maputo un protocole d'accord pour la construction d'une sidérurgie moderne de 1,3 milliard de dollars destinée au traitement du charbon à coke extrait dans la province occidentale de Tete, riche en ressources naturelles.



L'accord a été officialisé vendredi par le secrétaire général du ministère de l'Industrie et du commerce Carla Soto, représentant le gouvernement mozambicain et Zhang Shengsheng, PDG de China Brazil Xinnenghuan International Investment (CBStell).

L'usine de transformation sera construite dans la province septentrionale de Nampula, proche du port naturel en eaux profondes de Nacala.

La société chinoise prévoit également de fournir de l'électricité aux mines du Mozambique et d'utiliser une ligne de transmission existante pour vendre de l'électricité à l'entreprise sud-africaine Eskom, qui peine à satisfaire la demande locale.

La cérémonie a été rehaussée par la présence du vice-ministre de l'Industrie et du commerce, Rajendra de Sousa, et de l'ambassadeur de Chine au Mozambique, Su Jian.